
Le *statu quo* n'est pas une option pour le Canada dans un monde de plus en plus perfectionniste. Cet accord de libre-échange reflète la confiance et la détermination de ceux qui ont une vision d'un Canada tourné vers l'avenir. Je suis persuadé que les Canadiens accepteront le défi du libre-échange et les possibilités d'un avenir plus riche et plus sûr qu'il nous offre. Une meilleure performance économique, voilà le défi à relever par tous les Canadiens. Le libre-échange est une étape capitale sur la voie du renouveau économique, nous permettant de léguer à nos enfants un héritage économique conforme aux richesses de ce pays.

Cette évaluation traite des incidences économiques de l'accord de libre-échange Canada-États-Unis. Il expose la nature et les sources des avantages d'une libéralisation des échanges, examine les obstacles existants au commerce canado-américain et présente des observations empiriques récentes sur les avantages économiques découlant d'une libéralisation des échanges bilatéraux.

D'importantes analyses empiriques effectuées dans des universités et organismes de recherches au Canada montrent sans ambiguïté que le libre-échange avec les États-Unis aura d'importantes retombées positives pour l'économie canadienne, les estimations récentes de la hausse permanente du revenu réel allant d'environ 1 pour cent à un peu plus de 3 pour cent. D'après les évaluations faites par le ministère des Finances, des avantages économiques à long terme de l'accord de libre-échange canado-américain, l'amélioration permanente des revenus réels des Canadiens atteindra au moins 2.5 pour cent – soit environ \$12 milliards par an en dollars cou-

rants – toutes les régions du pays enregistrant une progression appréciable du revenu réel. Cela équivaut à une hausse du revenu réel d'environ \$450 pour chaque Canadien, tous les ans. En outre, cette hausse estimée de 2.5 pour cent du revenu réel sous-estime vraisemblablement l'ampleur des avantages économiques découlant de cet accord, le potentiel de gains supplémentaires et non chiffrables sous forme d'une économie plus souple, plus dynamique et plus productive étant considérable.

Les avantages économiques de l'accord de libre-échange commenceront à se faire sentir peu après la mise en oeuvre de l'entente, le 1^{er} janvier 1989. Les prix d'un large éventail de biens de consommation commenceront à diminuer, accroissant ainsi le pouvoir d'achat des ménages canadiens. Les investissements productifs augmenteront, les entreprises canadiennes cherchant à profiter d'un accès accru à l'énorme marché américain. La hausse de l'investissement et de la consommation entraîneront un renforcement de la croissance économique et de la création d'emplois. Les estimations du ministère des Finances quant aux effets de l'accord sur le plan de l'emploi, sur l'horizon de planification financière à moyen terme du gouvernement, indiquent que 120,000 nouveaux emplois nets seront créés d'ici 1993, soit seulement cinq ans après l'entrée en vigueur progressive de l'accord. En outre, lorsque l'accord sera entièrement en vigueur, le nombre de nouveaux emplois continuera de croître, ainsi que l'indiquent d'autres études sur le libre-échange Canada-États-Unis,